

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.36/1998/38 (Summary)
EUR/ICP/INFO 020603/38
6 août 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
BUREAU RÉGIONAL DE L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Réunion commune CEE/OMS sur
les statistiques de la santé
(Rome, Italie, 14-16 octobre 1998)

SESSION I : Problèmes liés au manque de coordination des statistiques
nationales et internationales relatives à la santé

PRÉSENTATION (INSTAT - ALBANIE)

Document d'appui présenté par l'Institut de statistique de l'Albanie ¹

Résumé

L'INSTAT est un organisme national qui coordonne l'ensemble des services de statistiques de l'Albanie et gère la collecte, le traitement, l'analyse, la présentation et la publication d'informations dans le cadre de ses programmes.

Il existe des programmes de statistique pour tous les secteurs, y compris la santé, qui sont élaborés et périodiquement mis à jour par l'INSTAT, en collaboration avec les administrations compétentes à tous les niveaux et les organismes spécialisés du secteur public, afin de collecter et communiquer les données requises. Les données qui ne peuvent être systématiquement obtenues à intervalles périodiques sont recueillies par enquête ou d'autres méthodes.

Faisant partie intégrante du service national de statistique, le système d'informations sanitaires est organisé suivant les mêmes principes généraux et cadre avec la structure des services de santé. Les informations sont recueillies puis transmises successivement aux différents échelons :

¹Établi par Margarita Çaçi, Chef du Département des statistiques de la santé, INSTAT.

établissements sanitaires, unités de statistique au niveau du district, département de la statistique du Ministère de la santé et département de la santé de l'INSTAT.

La transformation économique et sociale que l'Albanie a connue ces dernières années et l'introduction de l'économie de marché comme fondement du développement économique se sont accompagnées de nouvelles politiques et de la mise en place d'organismes correspondants dans divers domaines. Dans ce contexte et compte tenu de l'expansion du secteur privé, il est de plus en plus difficile de recueillir des données par l'intermédiaire de registres administratifs. Par conséquent, on a introduit la méthode des enquêtes.

En 1994, le département de la santé de l'INSTAT a lancé une enquête sur l'avortement, dans le cadre du programme albanais de planification familiale.

La première partie de ce travail a été réalisée en collaboration avec le Ministère de la santé, le FNUAP et l'IPPF. L'enquête a porté sur 18 400 femmes ayant subi une interruption de grossesse, soit 59 % environ du total. Les résultats de cette enquête annuelle peuvent être consultés dans des publications faisant l'objet d'une diffusion internationale.

Ces travaux s'étant avérés concluants, ils devraient être poursuivis dans les années à venir. Le département de la santé de l'INSTAT a également entrepris l'an dernier une autre enquête sur les décès liés à la période périnatale. Un questionnaire a été distribué dans toutes les maternités de district; les données recueillies jusqu'ici concernent 60 % des décès de ce type et le travail se poursuit. L'enquête devrait être achevée et faire l'objet d'une publication cette année. Les données statistiques relatives à la santé sont obtenues grâce aux registres administratifs et aux actes de l'état civil, mais, depuis quelques années, leur quantité et leur qualité sont en baisse. Pour cette raison, une grande partie des informations portant sur les principaux problèmes relatifs à l'état de santé et aux soins de santé doivent être recueillies selon la méthode de l'entretien direct.
